


<p>Région</p>  <p>Provence Alpes Côte d'Azur</p>	<p>Contrat stations de demain</p> <p>entre</p> <p>Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur</p> <p>et</p> <p><i>La Station de MONTCLAR</i></p>	<p><i>Nom de l'espace valléen concerné</i></p>
---	--	--

Thèmes d'intervention

- Développement des équipements structurants liés à la pratique du ski alpin et du ski nordique
- Aménagement de cœur de stations
- Numérique
- Développement du tourisme hivernal « après-ski » et tourisme estival
- Hébergement

FICHE PROJET N°6 Création de la piste du Loup

Localisation	
Coût total d'objectif	450 000 € H.T.
Taux de l'intervention Région sollicité	30%
Montant de l'aide régionale sollicitée	135 000 € H.T.
Maitre d'ouvrage	Commune de Montclar

Description générale du programme- localisation - contexte

Description de l'opération (contexte, enjeux...) : Liaison des secteurs de Dormillouse et du plateau de la Chau par la création de la Piste du Loup

Opportunité territoriale du projet : Actuellement, l'évacuation des blessés est réalisée par le télésiège de la Brèche et par le Lauzet-Ubaye.

Caractère structurant du projet : Les objectifs du projet sont les suivants :

- Supprimer tout risque de pollution (1),
- Permettre une évacuation rapide et sécurisée des blessés (2),
- Générer d'importantes diminutions des coûts de fonctionnement (3),
- Développer les activités de randonnée (4).

Caractère innovant du projet : (2) En cas de panne du télésiège de la Brèche reliant Montclar et le Lauzet, jusqu'à 1500 personnes « isolées » peuvent être évacuées par le versant de la commune du Lauzet. La réalisation du plan d'évacuation d'urgence en fin de journée, qui plus est de nuit, est inquiétante et risquée. La liaison permettra une descente de la clientèle de façon naturelle et douce vers Montclar en fin de journée, éliminant de fait toute nécessité d'évacuation des pistes.

De plus, lors d'évacuation de personnes accidentées impossibles par hélicoptères, l'actuelle évacuation par plateau sur le télésiège sera remplacée la traditionnelle et sécurisante « barquette ».

Caractère intégré du projet (mise en réseau - mutualisation) : Les secours sont mutualisés entre Montclar, Chabanon et Le Grand Puy.

Prise en compte des critères écologiques et énergétiques :

(1) Deux dameuses sont remisées sur le secteur de Dormillouse, sans possibilité de descente directe des machines sur la partie Montclar de la station. Cette situation nécessite un stockage important de gasoil très grand froid en altitude, dangereux à approvisionner, la montagne se trouvant exposée à un risque majeur de pollution. La piste permettra le déplacement des cuves et de relier les dameuses du bas de station au domaine skiable en autonomie suffisante.

(3) Le stockage du gasoil coût 1000 € à l'année, le carburant stocké en station ne sera plus un produit traité très grand froid (économie de 5000 € par saison). La diminution d'une des dameuses sera possible, soit une économie d'au moins 350 000 €.

(4) La création de cette piste autorise l'accès à vélo ou à pied au secteur du Lauzet-Ubaye. Le développement des activités « randonnées pédestres et VTT » inscrit pleinement la station dans une logique d'écotourisme souhaitable pour l'environnement.

Résultats attendus en matière : de fréquentation touristique à l'année et en hiver, de Chiffre d'affaire et de création d'emplois, de préservation de l'environnement.... : Elle renforcera l'attractivité de la station, ce qui se répercutera sur la fréquentation touristique à l'année, le chiffre d'affaires et la création indirecte d'emplois.

Coût prévisionnel de l'opération

Nature des postes de dépenses (Investissement)	Montant	
	HT	TTC
TOTAL	450 000,00 €	

Calendrier prévisionnel de réalisation

Date de début : 2017

Date de fin : 2022

Durée d'exécution :

Année	Montant des dépenses prévisionnelles € HT	Montant des dépenses prévisionnelles € TTC
2017	75 000 €	
2018	75 000 €	
2019	75 000 €	
2020	75 000 €	
2021	75 000 €	
2022	75 000 €	
TOTAL	450 000 €	

Financements identifiés

Ressources	Montant (en €)	Taux (%)	Observations
Conseil régional	135 000	30%	
Total des aides publiques	135 000	30%	
Emprunts	315 000	70%	
TOTAL	450 000	100%	

